

**LE PARISIEN du 10/12/2020**

# **Déconfinement : couvre-feu, Nouvel An, attestation... Ce qu'il faut retenir des annonces de Castex**

Par **Nicolas Berrod et Ludwig Gallet**

Le 10 décembre 2020 à 18h52, modifié le 10 décembre 2020 à 21h51

**Comme attendu, le Premier ministre a dévoilé un déconfinement plus restrictif, dès le 15 décembre. Les craintes d'une reprise épidémique sont fortes.**

Le grand soir n'est pas pour aujourd'hui. Il ne sera pas non plus pour le 15 décembre, ni pour le réveillon du 31. Le Premier ministre Jean Castex a dévoilé ce jeudi soir les modalités [d'un déconfinement largement allégé](#), marqué par les craintes d'une reprise épidémique qui nous menace.

Lors de sa conférence de presse du soir, un exercice auquel lui et les Français sont désormais rompus, le Premier ministre a confirmé des prétentions revues à la baisse. Voici tout ce qu'il faut retenir.

## **Inquiétudes sur le plan sanitaire**

« Le 15 décembre, si nous sommes bien arrivés autour des 5000 contaminations par jour et environ 2500 à 3000 personnes en réanimation, [nous pourrions alors franchir un nouveau cap](#). Alors le confinement pourra être levé. » Tels étaient les mots d'Emmanuel Macron lors de son allocution du 24 novembre. Si les chiffres des réanimations sont plutôt bons, le nombre quotidien de contaminations reste deux fois supérieur à l'objectif fixé.

« La situation sanitaire s'est considérablement améliorée ces dernières semaines mais elle marque le pas depuis plusieurs jours », a noté ce jeudi soir Jean Castex, relevant encore une situation bien plus favorable dans les services de réanimation et remerciant les Français pour les efforts conduits ces dernières semaines. « Nous sommes sur une sorte de plateau. Le nombre de nouvelles contaminations ne se réduit plus et tend à réaugmenter de nouveau », regrette toutefois le Premier ministre. Il évoque comme possibles raisons « l'allègement des mesures et des flux de circulation » ainsi qu'une tendance qui touche en réalité nos voisins, en cette période hivernale.

« Nous n'atteindrons pas les 5000 cas diagnostiqués par jour », concède de son côté Olivier Véran. « Nous ne sommes pas encore sortis de la deuxième vague », assure-t-il. À la faveur de l'hiver, le ministre de la Santé estime qu'il y aura « plus de malades hospitalisés au 15 décembre qu'il n'y en avait au 11 mai lors du déconfinement. »

## **Couvre-feu dès 20 heures à compter de mardi 15 décembre**

Pour toutes ces raisons, le gouvernement a décidé de maintenir un régime assez contraignant. Certes, le pays sera bel et bien déconfiné le 15 décembre prochain. Mais alors que le président de la République annonçait il y a un peu plus de deux semaines [un couvre-feu à 21 heures](#), l'exécutif a finalement décidé de le rogner d'une heure. L'interdiction des déplacements débutera donc finalement à 20 heures. Il prendra fin à 6 heures le matin.

« Nous passons à une nouvelle étape mais les règles seront plus strictes, confirme Jean Castex. Nous rétablirons un couvre-feu dès le 15 décembre, mais il sera durci. » Et strictement contrôlé. Les attestations ne seront plus en vigueur en dehors des heures de couvre-feu.

Présent ce jeudi soir, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a précisé à ce sujet que les déplacements entre régions seront autorisés. Les déplacements seront interdits de 20 heures à 6 heures du matin.

Seront autorisés après 20 heures :

- Les déplacements professionnels
- Les déplacements pour motif familial ou religieux
- Les déplacements pour raison de santé
- Les déplacements des personnes en situation de handicap ainsi que leur accompagnant
- Les déplacements effectués dans le cadre de missions d'intérêt général
- Les déplacements pour sortir les animaux de compagnie

Une nouvelle attestation sera mise en place par le gouvernement et pourra être écrite à la main.

# Un déconfinement progressif



■ Vacances scolaires, toutes zones confondues (vacances d'hiver)

*L'objectif de 5 000 cas par jour au 15 décembre ne sera pas atteint.*

Décembre 2020						
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## Dès le mardi 15 décembre

- **Fin du confinement**
- **Fin de l'attestation de sortie en journée**
- **Couvre-feu** instauré de **20 h à 6 h**, sauf quelques cas sur justificatif (par exemple déplacement domicile-travail)
- **Possibilité de se déplacer** d'une région à l'autre
- **Lieux de culte :** la jauge n'est pas revue à la hausse
- **Le télétravail** reste la norme

Amende de  
**135 €**  
si infraction

## Le 24 décembre

- **Pas de couvre-feu dans la nuit du 24 au 25 déc.**

## Le 31 décembre

- **Couvre-feu** maintenu à partir de **20 h**

Recommandation de ne pas dépasser **6 adultes maximum**

Janvier 2021						
		1	2	3		
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## Dès le jeudi 7 janvier *Sous réserve*

- Réouverture des **salles de cinéma, théâtres, musées, enceintes sportives** (protocole sanitaire strict)

## Dès le mercredi 20 janvier *Sous réserve*

- Ouverture des **restaurants et salles de sport**
- Reprise des cours intégralement en présentiel au **lycée**

LP/INFOGRAPHIE. 10/12/2020.

## Le réveillon du Nouvel An est sacrifié

Recul, encore, pour ce qui est des fêtes de fin d'année, qualifiés de facteurs de risque par le Premier ministre. « Le retour d'expérience de ce qui s'est passé aux Etats-Unis ou au Canada le démontre », affirme-t-il. « Nous pourrions circuler librement [les soirs](#)

[des 24 et 31 décembre](#), pour partager ces moments en famille », promettait pourtant le 24 novembre dernier Emmanuel Macron. Tout en recommandant de ne pas se réunir à plus de six adultes.

Le gouvernement, après des heures et des heures de concertation, a finalement décidé de maintenir le couvre-feu pour la nuit de la Saint-Sylvestre. « Nous serons intransigeants sur les rassemblements non autorisés et les fêtes sauvages », promet Gérard Darmanin, qui ajoute que plus de 100 000 agents des forces de l'ordre seront mobilisés ce soir-là.

Faut-il aller se faire tester avant les fêtes de Noël ? « Si vous avez un doute, vous pouvez vous faire tester, explique Olivier Véran. Mais n'utilisez pas le test comme une sorte de totem d'immunité », relevant que des proches pourraient être porteurs sans être positifs.

## **Cinémas, théâtres et musées resteront fermés**

Et si tous les commerces ont pu rouvrir leurs portes le 28 novembre dernier, les cinémas, musées et les théâtres [vont devoir prendre leur mal en patience](#). Les objectifs sanitaires ne sont pas remplis et le gouvernement a décidé de les maintenir fermés.

Ces établissements devront patienter trois semaines de plus, soit le 7 janvier prochain très précisément. Il en sera de même pour l'accueil du public dans les stades. « Même si tous ces établissements disposent de protocoles sanitaires, la logique que nous devons suivre est d'éviter les brassages de flux. Je sais à quel point le secteur culturel s'était préparé, que tout était prêt pour que les rideaux se lèvent et les écrans s'illuminent, déplore le chef du gouvernement, qui évoque une décision difficile. »

## **Quid du 20 janvier ?**

Ces annonces viennent inmanquablement [jeter le trouble sur la date du 20 janvier](#), qui était censée consacrer la réouverture des restaurants et la reprise des cours dans les lycées en 100 % présentiel. Le gouvernement avait même [anticipé une reprise des TD en physique et de certains cours](#), dès la rentrée de janvier.

Ce calendrier sera-t-il remis en cause ? Le Premier ministre n'a pas donné de précisions, indiquant simplement que les bars et les restaurants ne pourront pas rouvrir dans les semaines à venir.

## **Pas d'isolement obligatoire**

Pour s'assurer que les personnes malades s'isolent bel et bien, Jean Castex assure avoir envisagé la piste d'une évolution législative [pour contraindre les malades à s'isoler](#), sous peine de sanctions. Cette piste n'a finalement pas été retenue, le Premier ministre faisant valoir notamment des problèmes éthiques et juridiques. Et l'absence de consensus politique.

Le gouvernement mise donc plutôt sur l'accompagnement. Chaque personne positive se verra proposer une visite à son domicile pour pouvoir notamment tester l'entourage du malade. Une charte sera remise au patient dès la réalisation d'un test afin que la personne s'engage à s'isoler si le test venait à être positif. Olivier Véran s'est félicité par ailleurs de la montée en puissance des tests antigéniques dans le pays et le délai satisfaisant des résultats des tests PCR.

## **Des craintes sur les vaccins ?**

Au Royaume-Uni, [la campagne de vaccination](#) a déjà débuté, révélant des réactions indésirables pour deux patients souffrant d'allergies. Mercredi, le professeur Eric Caumes [faisait part de ses inquiétudes au Parisien](#), alors que le vaccin développé par le laboratoire Pfizer semble présenter un taux élevé d'effets indésirables. Faut-il revoir le calendrier?

Le Premier ministre a d'abord confirmé que la campagne de vaccination devrait permettre de protéger les plus fragiles dans un premier temps. S'agissant des doutes sur les effets indésirables, Olivier Véran a indiqué que les résultats d'une étude publiée dans une célèbre revue scientifique n'a relevé que des effets indésirables bénins et aucun effet indésirable grave. « En Angleterre, il y a eu deux effets indésirables graves, ce sont des patients qui souffrent d'allergies intenses », ajoute le ministre de la Santé, précisant que des précautions devront peut-être être prises pour les prescriptions.